GISELLA GRUBER:

Donc, nous allons commencer. Nous allons commencer l'enregistrement. Bonjour à tous. Bienvenue à la réunion mensuelle de l'ALAC en ce jeudi du mois d'avril, ce dernier jour du mois, à 19 h.

Nous avons à l'appel Alan Greenberg, Olivier Crépin-Leblond, Glenn McKnight, Maureen Hilyard, Beran Gillen, Eduardo Diaz, Tijani Ben Jemaa, Vanda Scartezini, León Sanchez, Fatima Cambronero, Rafid Fatani, Siranush Vardanyan, Cheryl Langdon-Orr, Judith Hellerstein, Evan Leibovitch.

Il n'y a personne pour l'instant qui écoute le français ou le russe.

Holly s'est excusée, Hadja Ouattara également. Sandra également.

Heidi Ullrich, Silvia Vivanco, Ariel Liang et moi-même sommes présentes à titre de personnel. Julie vient d'arriver. Bienvenue, Julie.

Nous avons donc comme interprètes Isabelle et Claire pour le français et pour le russe, Galina et Ekaterina.

J'aimerais rappeler à tout le monde d'annoncer son nom avant de parler pour la transcription ainsi que pour permettre aux interprètes de vous identifier sur les autres canaux et puis parlez de manière claire et pas trop rapidement pour permettre l'interprétation.

Remarque: Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

ALAN GREENBERG:

Merci. Alors, si vous avez regardé l'ordre du jour – en fait, il a été mis à jour, justement, il y a cinq minutes. Donc, y'a-t-il des points qu'il nous faut ajouter à cet ordre du jour? Je ne vois personne, je n'entends personne. Donc, nous adoptons l'ordre du jour.

Donc, nous passons sur les remarques du président. Donc, s'il y a des choses qui ont été omises, eh bien, on n'en parlera pas, mais il ne semblerait pas qu'il y ait de sujets que nous devions mentionner en plus.

Alors, le troisième point, c'est donc les activités de développement de politiques – le cinquième plutôt. Il est relativement clair que pendant la période de commentaires récente, il n'y a pas eu besoin de commentaires pour quelque raison que ce soit. Et donc, le seul commentaire que nous avons et qui est encore en attente, c'est celui de l'IANA/CWG. Et nous en parlerons donc un petit peu plus tard pendant la réunion. Je ne pense pas qu'il y ait d'autres besoins de discuter d'autres choses pour l'instant, à moins que je voie une main ou que j'entende quelqu'un qui s'exprime.

Oui, Olivier?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci. En ce qui concerne le budget. Pour ce qui est de l'exercice 2015, il y a eu un budget qui a été rédigé et vous aurez peut-être vu l'e-mail envoyé des finances de l'ICANN qui allouait quelqu'un ou qui attribuait quelqu'un qui puisse nous parler de notre déclaration en ce qui concerne le budget. S'il n'y a pas de déclaration qui sera faite, eh bien,

est-ce que nous allons quand même rencontrer ces personnes pour parler un petit peu avec eux?

ALAN GREENBERG:

C'est une bonne question. Est-ce qu'on souhaite un petit peu discuter? Tijani peut s'exprimer là-dessus, peut-être. Tijani, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA:

Il y a eu déjà des informations qui étaient soumises et je ne crois pas qu'il y ait de commentaires. Le but, c'est de comprendre le commentaire déjà pour pouvoir y répondre, pour avoir une réponse à apporter, pour savoir si on le considère pour la version suivante. Donc, je ne pense pas que pour l'instant, il y ait d'autres choses à dire làdessus.

ALAN GREENBERG:

Merci, Tijani. Olivier, quelque chose à dire là-dessus?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Non, je n'ai pas d'autres points là-dessus. Je n'ai rien d'autre à dire làdessus.

ALAN GREENBERG:

Donc, point suivant pendant la réunion, c'est donc l'analyse des candidatures ALS actuelles. Donc, je vais passer la parole à Silvia, je crois...

SILVIA VIVANCO: Je pense que c'est Nathalie qui doit s'en charger, mais Nathalie n'est pas

présente.

ALAN GREENBERG: Heidi?

HEIDI ULLRICH: Nous avons certifié un certain nombre d'ALS. Nous en sommes

maintenant à 188. Donc, nous en sommes pratiquement à 200. Nous avons un chapitre ISOC en Inde, en Corée, et pour LACRALO en Haïti,

pour le RALO, donc, en Russie. Pour l'instant, il n'y a pas d'autres ALSs qui sont en processus d'élection. Pour ce qui est d'AFRALO, il y a donc

encore le Zimbabwe qui est en cours. Nous sommes en attente des avis

régionaux pour l'ACRALO pour le Nicaragua et pour le centre Hi-Tech

des Femmes nigériennes. Voilà. Merci.

ALAN GREENBERG: Merci beaucoup. Alors, une petite question: Maureen est-elle

présente?

MAUREEN HILYARD: Oui, je suis là.

ALAN GREENBERG: Alors, quand vous le pourrez, Maureen – et cela ne fait pas

officiellement partie de votre travail —, mais est-ce que vous pourriez

voir s'il y a eu une discussion au niveau de votre liaison à la ccNSO, par

rapport à un chapitre NARALO en Afrique? Je crois qu'on en a parlé à la réunion de Singapour, mais je n'ai jamais eu de retours là-dessus. Donc, si vous pouviez, dans le cadre d'une réunion, quelle qu'elle soit, voir un petit peu ce qui se passe là-dessus, ce serait bien.

MAUREEN HILYARD:

Oui, tout à fait. Je le ferai.

ALAN GREENBERG:

Autre chose par rapport aux ALSs? Sinon, eh bien, nous rattrapons le temps perdu ou le temps que nous n'avons pas plutôt.

Point suivant: les rapports. Les rapports, à priori, ont été envoyés. Alors, est-ce que je peux poser la question au personnel? Je sais que je ne vous ai pas prévenu, mais quel est le statut des rapports? Y'a-t-il des personnes qui souhaitent dire quelques mots sur toute question, tout problème qui puisse [peu clair 0:07:58]?

HEIDI ULLRICH:

Nous avons besoin de quelques minutes pour vous fournir ces informations. Nous les mettrons dans le chat.

ALAN GREENBERG:

Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup, Alan. Je vais vous donner quelques détails par rapport aux rapports à la GNSO. L'appel mensuel qui a eu lieu il y a quelques semaines déjà a soulevé quelques points. Il n'y a pas eu énormément de choses, mais quand même, il y a eu une motion d'amendement de la charte pour l'accès des IGO, INGO et le Groupe de travail NCPC. Donc, d'amendement pour pouvoir travailler un petit peu plus la charte initiale qui existait. Je pense que cela ne nous affecte pas spécifiquement, mais il y a quand même un point qui est important, c'est que le Conseil de la GNSO est en train de mettre en place un modèle pour obtenir les commentaires de la communauté du GAC. Donc, le communiqué du GAC, par rapport aux noms de premier niveau, a été difficile à commenter, surtout pour répondre à des points spécifiques de ce communiqué du GAC. Donc, ils sont en train de mettre en place un modèle, un formulaire qui permettra de choisir si c'est une question relative à la GNSO ou si c'est une question de PDP, etc., etc. Donc, ils sont en train de s'organiser, pour ainsi dire, pour obtenir des informations. Le reste de la réunion a eu trait à des mises à jour sur les groupes de travail intercommunautaire sur la responsabilité, sur la transition de la supervision de l'IANA, la question des présidents.

Et puis, il y a une discussion sur le budget proposé pour l'année, l'exercice 2015. Donc, à ce jour, la déclaration proposée du Conseil de la GNSO a été présentée et je m'attends à ce qu'il y ait des amendements qui soient apportés avant la finalisation, mais un des points importants qui a été avancé, c'est que le budget sera séparé par portefeuille et il y aura soutien au développement, donc 8 % de l'équivalence totale pour l'ICANN.

Et il y a des soucis comme quoi il y aura beaucoup plus de travail au niveau des politiques qui aura lieu au cours des années à venir et pourtant, tout ce qui est prévu pour l'exercice fiscal 2016 ne sera pas nécessairement terminé. Donc, l'ALAC a le même budget en termes de développement des politiques. Et il pourra y avoir un certain intérêt à avoir ce qui est fait et peut-être à travailler sur quelque chose en ce sens. Je ne sais pas, cela dépend du groupe ALAC, à savoir si oui ou non, nous souhaitons nous en préoccuper.

En dehors de cela, je n'ai pas grand-chose d'autre à dire. Il y a un certain nombre de décisions qui ont été prises pendant l'appel de la GNSO. Merci.

ALAN GREENBERG:

Merci, Olivier. C'est une question et nous avons, en fait, une journée pour y penser. Alors, nous allons donc essayer de voir un petit peu au cours de la réunion si nous pouvons peut-être voir quelles mesures nous allons entreprendre dans ce sens.

Julie.

JULIE HAMMER:

Je n'ai rien à rajouter à là-dessus.

ALAN GREENBERG:

Merci, Julie. Rien d'autre? Je pense que la main d'Olivier, c'est une main

qui était ancienne...? Donc, nous avançons rapidement.

Nous allons donc poursuivre et passer à autre chose.

Alors, nous avons des rapports. Et nous attendons encore les rapports des RALOs. Très bien.

Alors, le point suivant, c'est donc 20 minutes que nous avons consacrées pour la réunion de Buenos Aires. Et je présume que c'est le moment de passer la parole à Gisella et à León.

Maureen, est-ce que vous avez la main levée?

MAUREEN HYLIARD: Oui. Désolée. Je voulais simplement ajouter quelque chose à mon

rapport pour rappeler à l'équipe de leadership qu'il y a la préparation

de la réunion – d'un ordre du jour pour la réunion.

ALAN GREENBERG: Nous n'avons pas bien compris ce que vous avez dit. J'espère que les

autres vous ont entendu, je n'ai pasbien entendu, moi.

LEÓN SANCHEZ: Je n'ai pas entendu non plus.

ALAN GREENBERG: Alors, est-ce que vous pouvez répéter, Maureen, s'il vous plaît?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Je peux prendre la parole.

ALAN GREENBERG:

Très bien. Allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBOND:

J'ai bien entendu. Donc, c'est un rappel à l'équipe de leadership de mettre en place un ordre du jour pour la réunion ALAC avec la ccNSO.

LEÓN SANCHEZ:

Merci beaucoup, Olivier.

Donc, est-ce qu'on pourrait avoir une version préliminaire? Ce serait utile.

Alors, comme vous le savez, il y a un certain nombre de changements au programme pour Buenos Aires puisque nous avons changé les réunions traditionnelles. Nous avons fait un petit peu des expériences à Singapour là-dessus et il y a eu des résultats qui ont été mixtes. Pour une certaine partie, ils ont été positifs; pour d'autres, moins. Mais je pense qu'actuellement, le programme est beaucoup mieux que celui de Singapour. Et cela, nous le devons principalement au travail de l'équipe. Donc, j'aimerais remercier Gisella pour le travail qu'elle a fait là-dessus. Donc, cette version sera incluse à la liste suite à l'appel d'aujourd'hui. Donc, il serait peut-être utile de vérifier pour savoir si ceux d'entre vous qui seraient présents à la réunion de Buenos Aires ont déjà réservé — fait vos réservations de voyage et si vous avez eu des problèmes, justement, pur faire vos réservations. Donc, il faut informer le personnel de ce que vous avez prévu pour que le personnel puisse vous aider.

Alors, y'a-t-il des personnes qui ont eu des problèmes pour justement faire leur réservation pour Buenos Aires ou des personnes qui ont reçu des e-mails de leur unité constitutive?

Je vois que Tijani a la main levée. Allez-y, Tijani.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci, León. León, comme vous le savez, au CCWG, nous avons une réunion le vendredi et donc, la date d'arrivée n'a pas pris ceci en considération. Donc, je sais que le CCWG a envoyé les informations. J'ai rappelé ceci. Et Jospeh m'a dit que la date d'arrivée serait le jeudi. J'ai envoyé mes demandes pour la réservation et Dominic m'a envoyé un email et m'a dit qu'il fallait que je voyage pendant la nuit de jeudi à vendredi, donc j'arriverais vendredi. Donc, il y a une erreur. Je vais continuer de me débrouiller avec eux jusqu'à ce que j'arrive à une solution.

LEÓN SANCHEZ:

Merci beaucoup de cette mise à jour. Ce n'est pas quelque chose qui vous est arrivé à vous, mais à d'autres membres également du CCWG. Donc, je suis d'accord, c'est une erreur, mais j'aimerais vous demander – en fait, demander plutôt au personnel de parler avec le personnel du CCWG pour vérifier ce qui se passe, si tous nous avons bien des dates d'arrivée qui sont les bonnes, de manière à ce qu'il n'y ait pas de problème pour les chambres d'hôtel et pour que nous puissions tous avoir nos chambres quand il le faut. Alan, voulez-vous prendre la parole?

ALAN GREENBERG:

Oui, merci. On ne va pas entrer dans tous les détails des déplacements des voyages, mais si vous avez des problèmes, n'hésitez pas à me contacter, moi. Ne faites pas l'hypothèse que cela va se faire, se résoudre tout seul. Contactez-nous et nous nous assurons que ceci soit résolu. Bien. On ne va pas passer davantage de temps à parler des détails des voyages.

LEÓN SANCHEZ:

Gisella, est-ce que vous pouvez nous décrire un petit peu ce qui se passe au niveau du programme? Passer un petit peu dans les détails.

GISELLA GRUBER:

Merci beaucoup. Comme vous le voyez, le programme qui est à l'écran, donc ça commence le 18, le jeudi, par les différentes réunions. Et officiellement, nous commençons par la réunion de l'ALAC. Ensuite, il y a des réunions qui n'ont pas été finalisées. Donc, nous commençons avec l'ALAC le dimanche. Malheureusement, étant donné tout ce qui doit être fait étant donné la transition de la supervision IANA, nous avons essayé d'éviter de commencer à 7 h du matin et de terminer très tard le soir, mais malheureusement, ceci est difficile parce qu'il y a beaucoup de différents groupes de travail.

Alors, dimanche, la journée est très longue parce qu'il y a la question de la responsabilité avec la fin à 8 h du soir. Il y a la séance ALAC avec – il y a les parties régionaux.

Lundi, nous avons la réunion d'ARALO, encore une fois, au moment du déjeuner. Et notez que toutes les réunions des RALOs, ainsi que les réunions des groupes de travail, j'enverrai un e-mail aux présidents des RALOs et aux présidents des groupes de travail avec les heures et les dates. Donc, le programme n'est pas encore finalisé et il devrait être finalisé en début de semaine prochaine, au plus tard lundi; tous les autres appels relatifs aux réunions de l'AFRALO, étant donné les autres réunions prévues ainsi que la cérémonie.

Mardi, nous avons les réunions avec la ccNSO, le Conseil d'administration, la GNSO – merci, Maureen de nous l'avoir rappelé – et nous avons également la réunion du GAC. Nous avons un quart d'heure entre chaque réunion pour passer d'une salle à l'autre. Notre travail ALAC, donc partie # 1, partie # 2 et le Groupe de travail sur les questions IANA, après cette réunion, en fait, vous avez un temps qui est réservé au cas où nous ayons besoin d'étendre un petit peu cette réunion. Donc, cela sera défini dans le programme définitif entre maintenant et ce jour-là. En plus, nous avons une réunion au déjeuner, encore une fois.

Mercredi, nous commençons à 7 h, APRALO. Nous n'avons rien prévu avec le Conseil d'administration et le GAC. Nous avons l'ACRALO, nous avons notre réunion du Leadership régional d'At-Large. AfrICANN, toujours à la même heure. Et nous terminerons la journée avec l'Académie ICANN, ainsi que l'ACRALO *Showcase*. Donc, encore une fois, une grosse journée : de 7 h du matin jusqu'à 20 h 30.

Jeudi, nous avons le CWG et le CCWG, donc sessions de travail. Malheureusement, nous allons rater notre séance de conclusion. Donc,

elle sera très rapide. Ensuite, nous aurons le Forum public en aprèsmidi. Et la session est levée de 9 h à midi.

Tout ceci n'est pas encore définitif puisqu'il nous fait beaucoup de temps pour tout inclure dans le programme. Nous savons très bien qu'il y a des moments où vous aurez réunion après réunion, mais s'il vous plaît, soyez patients, nous travaillerons encore à ce programme. S'il y a des commentaires, n'hésitez pas à m'en faire part. À moi et à León. Nous essaierons de prendre en compte tous les commentaires que vous aurez pu nous faire.

LEÓN SANCHEZ:

Merci beaucoup pour cette explication très claire, Gisella. Je crois que

Tijani a la main levée, donc on va lui passer la parole.

TIJANI BEN JEMAA:

Oui. Je voulais demander à Gisella d'expliquer un petit la réunion du

Groupe de travail et du GAC.

LEÓN SANCHEZ:

Un commentaire là-dessus, Gisella? Ou Alan?

ALAN GREENBERG:

J'ai reçu des commentaires de la part des personnes. Donc, les gens souhaitaient que cela reste ouvert. S'il y a une réunion spécifique à laquelle on veut participer, je ne pense pas qu'il y ait de conflits. On

peut le faire.

LEÓN SANCHEZ:

Merci, Alan. Comme vous le voyez, le programme est très rempli. Donc, le groupe de travail aimerait pouvoir se retrouver à Buenos Aires. Je ne vois pas de moments où il n'y aura pas de conflits, soit avec les réunions ALAC, soit avec la réunion CWG ou avec d'autres groupes de travail. Donc, s'il pouvait – si on pouvait avoir un groupe de renforcement des capacités, un moment pour cette réunion, ce pourrait être bien.

Nous allons essayer de voir ce que nous pouvons faire là-dessus et vous faire une proposition.

ALAN GREENBERG:

Je note encore un point. Malheureusement, le petit-déjeuner est servi dans la salle à Buenos Aires. Ce qui veut dire qu'en général, les réunions n'auront pas de petit-déjeuner. Ce qui veut dire que vous devez vous lever plus tôt. Vous devez aller manger dans la salle de petit-déjeuner : vous ne pouvez pas manger dans la salle des réunions.

Y'a-t-il d'autres questions pendant que l'Adobe Conect disparaît...? Alors, Judith?

JUDITH HELLERSTEIN:

Glenn et moi parlions du fait que nous ne voyons pas de séance pour le Groupe de travail sur la technologie. Je me posais la question sur ce qui s'était passé à cet effet-là.

ALAN GREENBERG: León, peut-être, peut répondre...?

LEÓN SANCHEZ:

Oui. Nous n'avons pas reçu de demandes pour ce groupe de travail. En tous cas, je ne m'en souviens pas. Donc, je pense qu'on peut l'inclure, je vais essayer de voir ce que je peux faire. Donc, je travaillerai avec Gisella. Je ne pense pas que pour l'instant, nous ayons d'opportunité, de moments. Il faudra peut-être organiser cette séance en parallèle avec une autre réunion ou alors, peut-être qu'il y a d'autres sujets urgents qui sont traités et peut-être qu'on pourra avoir une alternative pour les deux réunions. Mais nous allons essayer de voir ce que nous pouvons faire. Donc, Judith, vous pouvez peut-être m'envoyer un petit mot avec des détails sur le type de réunion que vous souhaitez organiser. Cela me serait très utile pour que nous puissions voir un petit peu ce qu'on fait, si on vous organise quelque chose ou si nous mettons ceci en suspens.

JUDITH HELLERSTEIN:

Est-ce qu'on doit garder la réunion entre le Conseil et le GAC?

ALAN GREENBERG:

C'est Alan qui parle. Si vous pensez que c'est raisonnable, et si vous pensez que les gens seront disponibles, dites-le à Gisella et à León. Il faut savoir aussi s'il y a des salles qui sont disponibles. Donc, si vous voulez réserver une salle, si vous pensez que vous allez pouvoir organiser cette réunion, avertissez-nous.

JUDITH HELLERSTEIN:

Merci.

LEÓN SANCHEZ:

Merci, Judith. Bien. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires concernant notre programme de Buenos Aires? Si ce n'est pas le cas, je vais donner la parole à Alan, pour qu'il reprenne.

ALAN GREENBERG:

Merci. Il y a d'autres points qui sont liés à la réunion de Buenos Aires. Par exemple, nous avons une réunion avec le Conseil. Je pense que nous avons envoyé un message à propos du nouveau format de réunion avec le Conseil. Est-ce que vous l'avez reçu? Je vais vous le décrire.

Il va y avoir une réunion face à face entre ALAC et le Conseil. Ce sera une réunion – une table ronde organisée avec le Conseil, avec six membres du Conseil et six représentants d'ALAC et At-Large que nous allons sélectionner. Et nous allons leur donner les thèmes que nous voulons aborder au cours de cette réunion.

Vous vous rappelez lors de la dernière réunion, nous avons eu ce qui, à mon avis, la meilleure réunion avec le Conseil. Le thème était : « Pourquoi est-ce que ces réunions sont plus productives? ». Je pense que c'est parce que — on est tous arrivés à la même conclusion : le format des réunions a été modifié. Et nous allons appliquer ce nouveau format pour la première fois. Donc, en tous cas, s'il y a des questions, des thèmes dont vous voulez discuter, dites-le-nous. Il y a un lien que je vais vous envoyer, mais je dirais qu'essentiellement, ce sont les principaux thèmes que nous avons au niveau d'At-Large. Comment est-ce qu'on peut faire participer davantage les gens lorsque ces gens ne sont pas financer, ne sont pas sponsorisés par des organisations, par

exemple? Des personnes qui travaillent dans un registre, par exemple, comment est-ce qu'ils viennent, comment est-ce qu'ils arrivent à la réunion? Des fois, ils sont parrainés par quelqu'un. Et au cours de la première réunion, on n'attend pas de leur part qu'ils participent vraiment. S'ils n'appartiennent pas à un groupe de travail, leur employeur va continuer à les financer ou pas...? Donc, on a ici une situation difficile pour maintenir les gens dans nos groupes de travail, s'ils n'occupent plus leur poste dans les compagnies qui les avaient envoyés à nos réunions. Donc, ça, c'est un point important qui est lié au fait d'être des utilisateurs de l'Internet et ne pas avoir un employeur qui nous envoie à la réunion de l'ICANN. Ça, c'est le thème que je voudrais aborder. Je vais envoyer des détails là-dessus. Si vous avez d'autres sujets dont vous voulez aborder au cours de cette réunion avec le Conseil, n'hésitez pas à m'en faire part et nous verrons comment nous organisons tout ça. Merci.

Olivier Crépin-Leblond demande la parole. Olivier, vous avez la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci, Alan. Olivier au micro. Si j'ai bien compris, ça va être la réunion d'ALAC avec le Conseil. Ce n'est pas une session additionnelle?

ALAN GREENBERG:

Non, c'est le nouveau format que nous allons commencer à mettre en place à partir de la réunion de Buenos Aires. Donc, s'il s'agit d'une réunion d'une heure que l'on aura avec le Conseil. De 8 h 30 à 9 h 30, mardi.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

S'il y a de l'espace pour un deuxième thème, est-ce qu'on pourra l'aborder ou est-ce qu'il faut discuter seulement d'un thème?

ALAN GREENBERG:

C'est justement ce que je suggère. Je vais envoyer un thème, je vais vous donner un lien et je vais vous proposer un thème, mais ce n'est pas obligatoirement le thème que [peu clair 0:32:27] proposer. À vous aussi de donner votre avis.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci, Alan. Ce que je volais suggérer, c'est que – puisqu'il s'agit d'une question organisationnelle, il me semble qu'on a un problème spécifique actuellement : ce sont les engagements d'intérêt public, les PICs. Je me demande si ALAC pourrait aussi aborder ce thème lors de sa réunion avec le Conseil.

ALAN GREENBERG:

Oui, je pense que l'on pourra. Il faut réfléchir pendant les semaines à venir et on verra un petit peu comment on peut organiser ça, mais je pense que c'est une bonne idée.

Est-ce qu'il y a autre chose? Si ce n'est pas le cas, nous allons passer au prochain point de notre ordre du jour.

Nous sommes un petit peu en avance. C'est parfait. Donc, le prochain point est l'établissement d'un groupe de travail de stratégies pour la nouvelle réunion. Et on en a parlé à Singapour. On ne savait pas encore

très bien comment on allait continuer. Certains pensaient qu'ICANN allait faire une enquête pour connaître un petit peu les positions de chacun, mais ce n'est pas le cas. Donc, on va avancer et on va former un groupe.

Heidi, est-ce que vous voulez prendre la parole?

HEIDI ULLRICH:

Très brièvement. C'est un nouveau groupe *ad hoc*, ce groupe de travail sur ce nouveau format de réunion. Pour le moment, il n'y a pas de limite pour le nombre de membres de ce groupe de travail. L'appel à nomination pour les membres va être ouvert jusqu'au 6 mai. Et ensuite, le premier appel va être ouvert jusqu'au 11 mai. Ensuite, il va y avoir des – on va analyser le type de réunion qu'on va appeler « Réunion B » pour donner des commentaires à ALAC sur ce point et pour représenter ALAC pour les réunions avec l'équipe qui travaille sur les réunions pour la stratégie concernant ne nouveau format de réunion.

Je crois que j'ai fini.

ALAN GREENBERG:

Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires? S'il n'y a personne qui demande la parole, nous avons donc fini.

Prochain point. Un point assez rapide – Tijani a une question. Allez-y, Tijani. Vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA:

Oui. Je m'excuse, Alan, de vous interrompre. Je pense que nous avons un membre par RALO qui représente ALAC dans ce groupe qui travaille sur la stratégie des réunions. Je ne sais pas, mais si vous voulez former un autre groupe, c'est correct, mais je pense qu'il faut dire à ces gens quel sera le contenu de ce groupe, quel sera son objectif. Il me semble que c'était une nouvelle structure qui a été créée pour ce groupe de travail qui va travailler sur la stratégie. Je pense que ces autres personnes devraient être incluses, devraient participer à ce nouveau groupe de travail.

ALAN GREENBERG:

Merci, Tijani. Je crois que c'est ce que l'on avait décidé de faire à Singapour, mais on peut revoir cela. Nous ne limitons pas le nombre de membres pour ce groupe de travail. Rien n'empêche les gens de participer à ce nouveau groupe de travail. Certains peut-être décideront de ne pas le faire, mais c'est le choix de chacun. De mon point de vue, je pense que ça vaut la peine de faire participer d'autres gens sans exclure les gens qui participent à ce groupe original. Mais d'autres gens pourront s'assurer que l'on a vraiment une vision d'ensemble sur tous les problèmes et pas seulement pour savoir pourquoi la décision de changer le format des réunions a été prise. Donc, pas de problème, les gens qui appartenaient à cet ancien groupe peuvent rentrer dans le nouveau groupe, et j'espère qu'ils le feront, d'ailleurs. Je pense que ce sera le cas pour vous, Tijani. Mais ça ne veut pas dire que l'on ne peut pas avoir aussi d'autres gens avec de nouvelles idées qui entrent dans ce groupe et qui apportent quelque chose de plus. C'était l'idée, hein? Le groupe original était limité à un représentant par RALO ou par région.

Mais ici, dans ce groupe, ce n'est pas le cas, donc on aura plus de membres.

Est-ce que ça vous paraît raisonnable, Tijani?

TIJANI BEN JEMAA:

Oui.

ALAN GREENBERG:

D'accord.

Est-ce qu'il y a autre chose? Bien. Nous passons au point suivant. Le point # 10 de notre ordre du jour concernant la sélection de personnes pour chaque région. Chaque région est dans une position où certains vont nommer des présidents, le leadership de leur RALO. Tout le monde est dans l'obligation d'identifier certains membres des RALOs et d'ALAC. Tout le monde est dans une situation où ils doivent identifier une personne qui sera recommandée auprès d'ALAC pour devenir un délégué de NomCom.

Heidi, est-ce que vous voulez nous donner un petit peu plus de détails sur cela, NARALO? Pour ceux qui ne sont pas au courant, ils ont une période obligatoire de 30 jours. Donc, ils vont commencer avancer.

HEIDI ULLRICH:

Alan, c'est Heidi. Nous voyons que le programme est sur l'écran. Donc, nous allons commencer bientôt. Il va y avoir dix jours ouvrables pour la période de nomination. Ensuite, le délai pour la nomination va être le 16 mai. Ensuite, si c'est nécessaire, des élections entre le 18 mai et le 25

mai. Et ensuite, l'annonce sera faite pour les nouveaux membres d'ALAC qui commenceront, donc, à assumer leurs fonctions après la réunion # 54 de l'ICANN. Donc, tous les candidats devront envoyer au personnel une expression d'intérêt et une mise à jour de leur déclaration d'intérêt aussi ou une déclaration d'intérêt... et aussi une déclaration nous expliquant pourquoi vous pensez que vous faites un bon candidat. Ensuite, les autres annonces concernant ALAC et les délégués pour le NomCom, je crois qu'on a – donc, ici, vous voyez sur l'écran le programme. Donc, ce sera pour notre réunion générale de Dublin. Cela devra être terminé pour la réunion générale de Dublin.

ALAN GREENBERG:

Bien. Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires?

PERSONNE NON IDENTIFIÉE :

Alan, Cheryl veut prendre la parole.

CHERYL LANGDON-ORR:

Je voudrais que ce soit clair, que tout le monde comprenne bien ce qu'Heidi a dit concernant les délégués NomCom. C'est une exigence, c'est un prérequis si vous voulez vous présenter comme délégué NomCom, si ALAC nomme quelqu'un d'une région, que ce soit une personne qui est ait été recommandée par un avis régional, cette personne doit être disponible pour la réunion de Dublin. Parce que le travail des nouveaux NomCom commence formellement après la réunion générale, mais ces membres devront se réunir pendant la dernière partie de la semaine lors de la réunion de Dublin pour que les

membres puissent se présenter et pour que les nouveaux membres du NomCom aient une réunion de transition de deux ou trois jours, tout dépend du nombre de personnes ou de travail formel à réaliser après la réunion du Dublin.

Nous avons déjà eu cette situation dans le passé : les gens étaient nommés et disaient : « Je n'avais pas compris qu'il fallait que je reste quelques jours après cette réunion ». Donc, c'est important, si vous êtes nommé, vous devez être disponible pour participer à toutes les réunions des NomCom. Parce que nous avons eu ce type de situation où les gens étaient nommés, mais n'étaient pas disponibles pour certaines réunions et ça, ça ne va pas.

ALAN GREENBERG:

Donc, nous n'avons jamais eu le représentant d'ALAC dans cette situation, mais c'est important, c'est une position qui vous oblige à être disponible.

CHERYL LANGDON-ORR:

Oui, c'est ça.

ALAN GREENBERG:

Oui. Comme on n'avait pas très très bien compris s'il fallait être là ou si on avait un mécanisme... Oui, il faut être là.

Ce sont les nouveaux représentants NomCom nommés qui devront être là et assister à cette réunion.

Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA: Merci, Alan. Je voudrais juste vous dire que pour AFRALO, la nomination

commence aujourd'hui. La représentation de candidats commence.

ALAN GREENBERG: Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: J'ai une question en ce qui concerne la liste des membres d'ALAC

sélectionnée par NomCom. Pour être sûr, ceux qui sont ici et qui figurent sur cette liste se trouvent à la fin de leur mandat. Je vois

AFRALO, je vois APRALO, je vois l'ACRALO qui a des membres d'ALAC et

qui ont été sélectionnés par le NomCom et qui sont dans cette liste,

c'est ça?

ALAN GREENBERG: Est-ce que quelqu'un peut mettre la partie correspondante sur l'écran

pour que tout le monde suive? Merci. La partie dont parle Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Je veux bien faire, mais il y a quelqu'un qui fait défiler l'écran en même

temps. Vous pouvez cliquer sur la page directement. Le problème, c'est

que si tout le monde fait défiler l'écran, on n'arrive pas à savoir de quoi

on parle.

ALAN GREENBERG:

Olivier, allez-y, maintenant qu'on voit l'écran, on voit ce dont vous parlez sur l'écran.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

La question est la suivante : plus bas, en dessous des sélections régionales, dans la partie d'AFRALO, les membres d'ALAC sélectionnés par le NomCom pour APRALO, les membres ALAC sélectionnés par le NomCom figurent ici et les LACRALOs sélectionnés par NomCom, est-ce que ces personnes qui figurent ici arrivent à la fin de leur mandat cette année?

ALAN GREENBERG:

Oui.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Bien. Très bien. C'était ma question et vous m'avez répondu, Alan. Merci beaucoup.

ALAN GREENBERG:

Est-ce qu'il y a d'autres questions sur le thème des élections et de la sélection de candidats?

Bien. Donc, la demande de budget d'ALAC pour l'année fiscale, pour l'exercice fiscal 2015, comme vous le savez, des décisions ont été prises, approuvées par le Conseil. ALAC s'en est assez bien sorti par rapport à

d'autres années, je dirais.

Heidi, est-ce que vous pouvez nous présenter cela s'il vous plaît?

HEIDI ULLRICH:

Oui, bien sûr. Mes félicitations à tout le monde. Je crois qu'on a fait du bon travail. Cette année, nous avons eu le temps de faire la révision des demandes de budget au niveau interne. Et j'ai mis le lien sur la page de demande de financement pour l'année 2016. À la page 10, vous avez les informations concernant ALAC. Et je vais souligner les points importants, les activités les plus importantes et vous parler aussi des prochaines étapes.

La semaine prochaine, il va y avoir un appel pour le sous-comité d'ALAC et nous allons réviser tout cela dans le détail. Nous allons parler des prochaines étapes et du résultat actuel et des étapes suivantes.

Alan, est-ce que vous voulez que je parle des résultats?

ALAN GREENBERG:

Si vous pouvez le faire rapidement, oui. Sinon, vous pouvez résumer ce qui, à votre avis, est important. Nous avons quelques minutes.

HEIDI ULLRICH:

Bien. Donc, j'y vais. D'abord, au niveau de NARALO, Glenn, mes félicitations pour la création d'un ebook, d'un guide pour l'apprentissage d'ALAC. Vous allez travailler avec l'équipe de communication sur ce point-là. Ensuite, la session de développement d'ALAC, c'est une activité fantastique. ALAN est à l'origine de cette activité. C'est pour que tous les membres entrant dans ALAC peuvent, après la réunion de Dublin, puissent donc participer à un exercice de formation de compétences pour les nouveaux membres d'ALAC. Donc,

c'est une très bonne chose. Ensuite, une assemblée générale – il y a eu trois assemblées générales. À cause du coût élevé de l'assemblée générale d'AFRALO, de la réunion de haut niveau, cela n'a pas été approuvé. Mais ce qui a été approuvé est une assemblée de RALOs lors de la réunion de Dublin et de NARALO.

ALAN GREENBERG:

Je pense que vous pouvez dire quelques mots à ce propos. Peut-être maintenant ou tout à l'heure. Quand vous le voulez.

HEIDI ULLRICH:

Oui. Je dirais qu'ALAC est actuellement dans une position où autant les RALOs qu'ALAC doivent choisir ce qu'ils veulent continuer à financer : l'assemblée générale d'EURALO ou de NARALO. Donc, c'est une discussion qu'il va falloir avoir tôt ou tard.

ALAN GREENBERG:

Je pense que si l'on prend la décision lors de la réunion de Buenos Aires, ce sera bien. Je pense que ce sera correct, non, ou est-ce que ce sera trop tard?

HEIDI ULLRICH:

Je n'ai pas bien compris.

ALAN GREENBERG:

Est-ce que nous pouvons prendre cette décision lors de la réunion de Buenos Aires?

HEIDI ULLRICH:

Je pense que oui. Je vous confirmerai cela, mais je pense que oui.

ALAN GREENBERG:

Bien. Donc, nous avons le temps. Nous pouvons y réfléchir, en tous cas, et nous devrons prendre une décision lors de la réunion de Buenos Aires.

Ensuite, le programme de mentorat des personnes indigènes au niveau mondial, bonne nouvelle, c'est qu'il y a eu une – on a dit qu'il y aura un certain intérêt qui sera consacré à cette proposition pour le budget, pour l'exercice fiscal de l'année 2017 et qu'on en tiendra compte dans le programme de boursier d'ICANN.

Ensuite, pour la question de formation des compétences, des régions mal desservies, je dirais que hélas, je n'ai pas encore parlé avec la personne pour être vraiment au courant. Mais je pense que quelque chose va être fait en collaboration avec d'autres groupes.

Tijani, si ça vous intéresse, ceux qui sont intéressés en tous cas, si vous voulez préparer quelque chose puisque – je pense, en tous cas, que ça pourra être réalisé.

Bien. Il y a eu plusieurs demandes pour l'IGF. Il y a eu une demande d'ALAC pour participer à la réunion de l'IGF, une demande de l'APRALO pour les ateliers et pour la sensibilisation et une demande d'APRALO pour un atelier. Et dans l'atelier de [peu clair 0 :51 :55] *meeting* de l'IGF, je pense que nous allons voir si nous pouvons donc envoyer quelques personnes à ces types de réunions, de tables rondes pour pouvoir y

participer. La proposition d'APRALO pour la question de la sensibilisation n'a pas été approuvée, mais l'atelier a été approuvé pour accepter deux personnes. Et APRALO, de nouveau, suite à l'approbation du [peu clair 0 :52 :33], APRALO pourra envoyer trois personnes à l'IGF de nouveau.

Bien. Il y a autre chose qui a été approuvé, c'est un projet pilote au mois d'octobre. Donc, on est en train de travailler là-dessus. Pour l'ACRALO, il y a eu une demande pour la sensibilisation ou la participation. Et d'après ce que j'ai compris, ça n'a pas été approuvé, mais ce sera sur la réunion en Amérique latine d'ICANN... Pardon, Heidi, je suis un peu perdu. Ils disent qu'ils vont fournir des fonds pour – je cherche un petit peu comment cela a été rédigé... Ils ont dit qu'ils allaient fournir la possibilité de 25 jours additionnels pour 25 personnes additionnelles ou supplémentaires – non... 25 personnes supplémentaires. Apparemment, ils présument qu'il y aura une assemblée générale, alors...

HEIDI ULLRICH:

Oui, j'ai vu cela. Sinon, ça n'a pas de sens d'augmenter d'une nuit le séjour des personnes qui veulent participer à cette réunion.

ALAN GREENBERG:

Oui, c'est vrai. Et c'est la première réunion de l'année. Par rapport avec ce qu'ils ont dit, le prochain sommet – il y aura une assemblée générale par région. Mais Olivier a mis que si on n'a une seule assemblée générale cette année et que tout le monde – et que les deux autres réunions sont reportées, l'ACRALO va être reportée pour l'assemblée

générale de l'année suivante. Est-ce que ça va être financé? C'est ce que je ne comprends pas...

HEIDI ULLRICH:

Oui. Oui, c'est loin tout ça. Si vous comptez le nombre pour l'année – pour l'exercice fiscal de l'année 2017, ça commence à devenir intéressant si on compte. Nous allons regarder.

ALAN GREENBERG:

Si vous ne l'avez pas fait, je vous demanderais de faire cela, de regarder ce dont on va avoir besoin. Si on va besoin d'une nuit supplémentaire pour 25 personnes lors de cette réunion. Oui, ces questions sont vraiment...

HEIDI ULLRICH:

On va les résoudre la semaine prochaine.

ALAN GREENBERG:

Donc, oui, on peut attendre un petit peu. Très bien.

HEIDI ULLRICH:

Finalement, la session de travail stratégique – Alan, vous avez proposé de faire venir les quatre leaders d'ALAC pour travailler lors de la réunion de Marrakech et de Dublin, c'est-à-dire ICANN 54 et 55, ç'a été approuvé. Donc, on peut commencer à planifier pour cette quatrième session d'ALAC et pour une autre session d'ALAC le samedi.

ALAN GREENBERG:

Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA:

D'après ce que j'ai compris, il y a un petit problème de compréhension par rapport à notre demande pour la formation de compétence entre régions. On parle de CROP, mais ce n'est pas ça, notre idée. Je pense que c'est un projet, de toute façon, qui est très intéressant, parce que les gens qui n'ont pas la possibilité d'aller aux réunions d'ICANN, ils pourront se rendre aux réunions d'At-Large et participer aux formations de compétences qui auront lieu dans leur région. Je pense que ce sera utile dans ce sens.

Donc, la formation de compétences est quelque chose dont nous devons tenir compte. C'est le premier point que je voulais aborder.

Ensuite, je suis triste que ce projet ait été résolu de cette façon. Ensuite, pour l'avenir d'AFRALO, j'ai soumis la demande pour cet atelier et hélas, pendant ces derniers jours, je suis rentré dans la base de données de l'IGF et je n'ai pas trouvé cet atelier pour lequel j'avais fait une demande. C'est un problème pour moi. Je vais essayer d'en parler aux personnes responsables auprès de l'IGF pour voir s'ils ont reçu ma proposition pour cet atelier puisque nous avions reçu l'accord de l'ICANN qui devait financer notre atelier, donc ce serait dommage qu'il ne puisse pas avoir lieu. Merci.

ALAN GREENBERG:

Merci, Tijani.

Heidi, est-ce que vous avez des choses à rajouter là-dessus? Y'a-t-il d'autres personnes qui ont des points à soulever là-dessus?

HEIDI ULLRICH:

Je n'ai rien à ajouter. Et je comprends, Tijani, je suis d'accord. Je pense qu'on pourra faire avancer ce concept un petit peu plus. Peut-être pas par rapport à la demande initiale, mais un peu plus. Et puis, nous pourrions en parler lors de l'appel suivant de l'IFPS. Et je pense que beaucoup de ces projets pourront être poursuivis.

ALAN GREENBERG:

Tijani, est-ce que c'est une nouvelle main que vous levez ou une ancienne?

TIJANI BEN JEMAA:

C'est une ancienne.

ALAN GREENBERG:

Alors, le Groupe de travail des défis à venir. C'est notre projet sujet. C'est un groupe qui existe depuis un certain nombre d'années et qui est sous la présidence d'Evan et de Jean-Jacques. Jean-Jacques ne participe pas de manière très active au sein d'At-Large en dehors de ses activités sur l'ICG. Evan est présent aujourd'hui. Donc, s'il veut bien en parler, il peut le faire. Il est en fait plus au même poste. Donc, la question, c'est : est-ce que nous souhaitons poursuivre le travail de ce groupe qui avait été mis en place pour avoir une approche un petit peu de *think tank future*, de réflexions futures par rapport avec ce qu'on faisait avec l'At-

Large, avec l'ICANN. Le groupe a produit un grand document il y a déjà un certain temps. Finalement, il n'y a pas eu beaucoup de choses qui se sont passées après. Alors, est-ce que nous souhaitons arrêter? Est-ce que nous souhaitons avoir de nouveaux présidents? Est-ce qu'on veut tout arrêter? Qu'est-ce qu'on fait? C'est une question. Y'a-t-il des réponses? Est-ce que cela vous préoccupe?

Donc, il semblerait qu'il n'y ait pas beaucoup d'intérêt pour l'instant. Ah, Sébastien a levé la main. Allez-y, Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET:

Merci, Alan. Je pense que ce groupe de travail est un groupe important, mais que pour l'instant, nous sommes occupés par la question de la responsabilité, de la transition de la supervision de l'IANA, mais ce groupe pourrait être utile après cette partie du travail. Peut-être pour la deuxième phase de la responsabilité pour avoir justement des commentaires des membres. Et si j'ai une suggestion à faire, c'est de ne pas fermer ce groupe, mais de le mettre ne suspens et d'y revenir dans neuf mois, dans un an pour voir s'il peut être utile pour la phase suivante de la transition après IANA.

ALAN GREENBERG:

Merci. Cela ne me pose aucun problème. La seule chose – en fait, toute la fonction – on abolit quelque chose, mais on peut toujours le relancer. Mais je suis d'accord, on peut tout à fait le mettre en suspens, en attente et revoir un petit peu plus un peu plus tard dans l'année. S'il n'y a pas de commentaires négatifs par rapport à cette proposition et s'il

n'y a pas de commentaires sur le chat, eh bien, je pense que la décision a été prise – ah, Tijani. Pas encore : Tijani d'abord.

TIJANI BEN JEMAA:

Oui. Merci. Je pense que nous sommes tous très occupés par la question de la transition et de la responsabilité. Une fois que la transition sera produite, moi, je suis d'accord pour que justement, ce groupe de travail soit mis en suspens ou en attente et qu'on revoit ce qu'on fait dans un moment.

ALAN GREENBERG:

Je crois que personne ne s'est manifesté, donc la décision est prise.

Ensuite, point suivant. Si vous vous souvenez, à Los Angeles, ALAC a fait une recommandation au Conseil d'administration comme quoi, entre autres, il faudrait prendre les applications de domaines de premier niveau, qui est d'être associé avec des industries très régulées, que ceci soit pris en charge par le GAC et gelé. Donc, arrêt de signature de contrats et arrêt de délégation.

Lorsque nous avons fait cette recommandation, lorsque nous avons communiqué cet avis, il y a eu un petit nombre de TLDs qui ont été délégués et un petit nombre de contrats qui avaient été signés. Je crois que maintenant, la majorité des contrats ont été signés en grande partie et il y a maintenant un grand nombre qui est en marche. Donc, le Comité de processus des nouveaux TLDs n'a pas rejeté notre avis. Ils ont initié en décembre des discussions avec l'ALAC pour la première fois pour nous demander de parler de quelque chose plutôt que de

répondre par biais de documents. Nous avons eu une téléconférence en décembre. Il y a eu une réunion de suivi à Singapour en face à face avec des opérateurs de registres ainsi qu'un certain nombre d'autres parties intéressées, y compris le GAC. Suite à cela, il y a eu une autre téléconférence il y a quelques semaines. Donc, le résultat général – attendez, je reviens un petit peu en arrière...

Nous avions demandé un gel, mais en fait, il n'a pas été clair – ce qui n'était pas clair, c'est si le Conseil avait un moyen de geler. Donc, il fallait faire quelque chose pour s'assurer que les mises en application du GAC ou les recommandations du GAC sont entièrement mises en place pour les TLDs pour que ceci vraiment fonctionne. Le sentiment général, à l'époque, c'était que certains des TLDs n'étaient pas aussi sensibles que d'autres, mais pour certains, ils l'étaient. Depuis, nous avons reçu une liste de ces TLDs, nous les avons évalués et on s'est rendu compte qu'un grand nombre d'entre eux sont sensibles à cela, mais que les opérateurs de registres n'avaient pas vraiment mis en application les choses correctement. Et il y en a beaucoup qui pensaient qu'on aurait dû en faire plus et d'autres qui, selon le point de vue de ceux qui [peu clair 1:06:37] – d'ailleurs, Olivier en fait l'évaluation — et c'est très clair qu'il fallait qu'il y ait plus de contrôle. Donc, par exemple, le .DOCTOR. Le GAC a déjà spécifié, s'est mis d'accord là-dessus, donc ceci doit dépendre – doit être restreint aux docteurs, donc aux médecins diplômés pour avoir un de ces domaines. Il faut dire qu'on a toutes les références nécessaires, mais en fait, on cache et c'est tout. Il n'y a pas d'autres moyens de vérifications. Donc, la question, c'est : « qu'est-ce que nous faisons maintenant? ». Les opérateurs de registres sont — en fait, on espérait qu'ils seraient prêt à discuter, mais en fait, ils n'étaient

absolument pas prêts à en parler. Donc, on en est au même point maintenant qu'au départ.

Le Comité des nouveaux TLDs s'est retrouvé la semaine dernière. Je ne sais pas s'ils ont pris une décision par rapport à cette question. Donc, voilà où on en est.

Olivier, est-ce que vous souhaitez prendre la parole?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup, Alan. Je crois que vous avez fait une bonne description de là où nous en sommes actuellement. Il y a plusieurs questions, en fait. La première, c'est de savoir ce que l'on veut en tirer de tout cela. Ça, c'est une question que je lance comme ça à tout le monde. En fin de compte, mon point de vue, c'est que nous souhaiterions avoir les opérateurs de registres, qui proposent des chaînes qui sont sensibles, de mettre en place certains dispositifs de sécurité pour réduire la probabilité que ces chaînes donnent lieu à de l'hameçonnage, à de la fraude ou qu'elles soient novices pour les utilisateurs finaux. Ça, c'est quelque chose que nous avons proposé lors de la réunion que nous avons eue avec plusieurs membres des opérateurs de registres et la réponse, en fait, c'est que cela ne les intéressait pas. Ils ne souhaitent même pas en parler. Que les chaînes resteraient ouvertes et que dès qu'on met un contrôle sur une chaîne, dès qu'on appose un contrôle sur un domaine de premier niveau, en fait, cela pose un problème dans les négociations, dans les affaires. Donc, ça, c'est un vrai problème parce que maintenant, on a un problème parce qu'on a les entreprises d'un côté et l'intérêt public de l'autre qui sont contre l'un et l'autre. Donc, à mon avis, il faudrait vraiment qu'il y ait énormément de soutien de la

part de la communauté, non seulement de l'ALAC, mais également du GAC, peut-être même de certaines parties de la GNSO qui seraient d'accord avec nous pour pouvoir faire quelque chose, pour faire quoi que ce soit. Et je ne dis même pas « agir » parce que je ne sais même pas si nous avons le temps d'agir là-dessus. Mais cette année va être une année cruciale pour l'ICANN: il y a la question de la responsabilité, l'ICANN a mis en place un dialogue en termes d'intérêt public et là, vraiment, il s'agit d'intérêt public. C'est une question d'engagement d'intérêt public. Donc, moi, ce que je suggère à l'ALAC, c'est que nous envoyions le document que [peu clair 1 :10 :46], Evan et moi nous avons mis en place pour ce triage de toutes ces chaînes, des 29 ou 39 — je ne sais plus exactement quel est le nombre de chaînes qui était présent, mais il y avait quand même un grand nombre de chaînes -, et pour certaines, elles ont été déjà mises en œuvre. Comme nous l'avons déjà dit, nous leur avons donné le feu vert et nous leur avons dit ce qu'il fallait faire pour protéger l'intérêt public, pour réduire la fraude et l'utilisation à mauvais escient de ces chaînes. Mais celles qui sont en orange et en rouge sont vraiment les chaînes sur lesquelles il faut faire quelque chose.

Donc, il nous faut, à mon avis, répéter notre demande de gel, de manière assez intense pour que ce sujet soit de nouveau discuté. Parce que sinon, je ne sais pas à quoi correspondrait un engagement envers l'intérêt public parce que là, ça ne fonctionne pas.

Donc, c'est une suggestion, que nous avons un mois jusqu'à notre prochain appel ALAC, essayer de passer en revue ce document sur ces chaînes, que les membres puissent faire leurs commentaires et pour que ces chaînes qui ont été marquées en vert passent à l'orange ou que

les oranges passent au vert, quel que soit les amendements à ce document. Ce document a été rédigé rapidement, de manière très rapide, en quelques jours. Evan, Alan et moi avons beaucoup de choses à faire, donc je serais heureux de voir des amendements là-dessus. Mais en tous cas, notre objectif, c'est d'avoir une déclaration qui en ressorte, qui appuie ce document de triage et qui demande au Comité du programme des nouveaux TLDs que nous ayons des soucis là-dessus et qu'il faille faire quelque chose parce que pour l'instant, il n'y a absolument rien qui est fait parce que les parties concernées ne font rien. Et en fait, même refusent de faire quoi que ce soit et ce n'est pas acceptable! Merci.

ALAN GREENBERG:

J'ai bien parlé, mais mon micro était éteint. C'est bon maintenant. Donc, le document, vous pouvez l'obtenir à partir de l'ordre du jour. Donc, il y a des gens qui ont posé la question, eh bien, oui, il est présent. Par contre, je vous demande de ne pas le télécharger pour l'instant parce que le document doit être amélioré, doit être rendu plus compréhensible. Il a été écrit très rapidement avec des abréviations que nous comprenions, que nous avions exprimées ou expliquées plutôt auprès des personnes avec qui nous avons communiqué. Mais pour quelqu'un, de voir ce document et de voir si on est d'accord ou pas avec notre évaluation, je pense que pour en arriver là, il faut que nous améliorions un petit peu ce document. Pour l'instant, je vous demanderai d'attendre un petit peu. Je le remettrais à jour.

Olivier nous dit que c'est un document de travail. Oui, mais ce n'est pas un document de travail qui pourra être compris par les personnes qui

n'ont pas travaillé là-dessus au cours des quelques mois passés. Je ne sais pas si vous vous souvenez, mais il y a, par exemple, la question des PICS qui ont été mis en place, eh bien, il y a des vides et on dirait qu'aucune des demandes du GAC n'ont été mises en œuvre. En fait, il y a beaucoup d'abréviations qui ont été utilisées dans ce document qui ne sont pas compréhensibles.

Cheryl, vous avez la parole.

CHERYL LANGDON-ORR:

On est tellement occupé. Effectivement, je n'ai pas pu participer ni faire de commentaires sur ce document parce que les délais étaient très courts et je savais très bien que je n'arriverais pas à participer parce que - mais en tous cas, merci, Alan, Olivier et Evan pour le travail que vous avez accompli de manière aussi rapide. Ceci étant, ceci représente une opportunité de revoir ce qui a été fait, d'apporter un petit peu plus de détails et d'avoir davantage de perspectives de la communauté. Parce que je crois que c'est une question importante, c'est une question qui doit être ressuscitée, je ne sais pas si c'est volontaire, mais en tous cas, il faut faire quelque chose pour redonner vie à cette question. Je crois que – par exemple, la question du .DOCTOR, c'est une question très importante. Et il nous faut absolument nous assurer de l'utiliser pour encourager certaines des personnes récalcitrantes à bien comprendre à quel point on peut avoir d'énormes préjudices si nous ne prêtons pas attention à cette question. Je le dis, parce que lors des réunions qui ont été tenues avant que ce document soit mis en place, donc lors des délais très courts, moi, j'avais le sentiment qu'il y avait des personnes dans le leadership, même des membres clés du Conseil d'administration

de l'ICANN qui, tout d'un coup, ont eu des moments eurêka! et qui ont bien compris ce que disait la communauté à l'ICANN. Donc, il est tout à fait possible, comme Olivier l'a dit, que ce sujet doive faire partie de notre discussion, de notre table ronde avec le GAC. Mais j'aurais également suggéré une conversation entre l'ALAC et le GAC de manière officielle. Parce que je crois qu'en tant que deuxième comité consultatif qui s'occupe de l'intérêt public – parce que le GAC et l'ALAC, c'est bien ça —, eh bien, il serait vraiment une mauvaise chose que nous ne nous en occupions pas.

ALAN GREENBERG:

Merci, Cheryl. Je repars en arrière sur les différents points que vous avez soulevés. Nous rencontrons, avec le GAC – d'ailleurs, le GAC a demandé à ce qu'il y ait une réunion avec l'ALAC. C'est donc après la réunion du Conseil d'administration. C'est prévu. Et il est absolument impossible que nous ne parlions pas de ce sujet. Donc, je crois que là, il n'y a pas d'inquiétudes à voir.

Maintenant, j'aimerais passer à un autre niveau. J'aimerais rester moins spécifique au niveau des PICS et des nouveaux gTLDs, mais j'aimerais parler du concept par rapport à la demande de réunion avec nous. Ça, c'est révolutionnaire. Et, quel que soit le résultat sur cette question, je crois que nous avons démontré que nous pouvons avoir une perspective qui intéresse le Conseil d'administration. Et ce n'est pas simplement une question de documents, une question d'e-mails, mais c'est vraiment une discussion en face à face qui pourra se produire. Et nous pouvons avoir un impact. Et Cheryl a raison : le nombre de membres du Conseil d'administration qui ont compris notre problème et qui ont consenti –

cela ne veut pas dire que tout le monde était d'accord, mais c'est quand même un point important, une situation apportant une étape qui a été franchie. En ce qui concerne les points plus spécifiques, il n'est pas très clair de savoir s'il y a des outils qui sont à la disposition du Conseil pour mettre en place de vrais changements. Il n'y a pas de mécanismes qui existent pour changer les contrats qui ont été signés. Il n'y a pas de moyens pratiques de pouvoir changer ce qui a été signé sans créer un champ complètement inégal pour les autres candidats. Et ça, c'est problématique parce qu'un des principes dans le processus des nouveaux gTLDs, c'est justement le principe d'équité, d'égalité. Donc, il y a des problèmes majeurs, même si on change les contrats qui n'ont pas été signés. Donc, il y a peu de moyens de ralentir le processus étant donné la manière dont les candidatures ont été posées. Donc, il y a des problèmes. Et les deux outils – ce que nous avons, c'est la gêne, comme Cheryl l'a dit, ou alors de rendre les choses vraiment mal à l'aise, en fait, de créer un malaise pour les opérateurs de registres. Donc, nous avons essayé de pousser là-dessus.

Olivier, vous souhaitez prendre la parole? Allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup, Alan. Olivier au micro.

Donc, est-ce qu'on pourrait avoir une mesure, avoir un point de travail? Je ne sais pas si on peut appeler ça le « nettoyage du document de triage » et dès qu'il est nettoyé, nous pouvons donc l'envoyer à la communauté, demander commentaires avant l'appel suivant de l'ALAC. Et lors de l'appel suivant, nous pourrons en discuter et voir un petit peu comment l'utiliser au mieux dans le cadre de notre discussion avec le

GAC jusqu'au moment de Buenos Aires, de manière à ce qu'à ce moment-là, ils sachent déjà où nous souhaitons en arriver avant de la rencontrer à Buenos Aires. Et la raison pour laquelle je pousse pour qu'on avance vite là-dessus, c'est que c'est une question de temps avant d'avoir un problème avec les nouveaux gTLDs. Mais à ce moment-là, il sera trop tard et donc, la question sera alors : « Bon, ben alors, l'ALAC et le GAC, ils faisaient quoi à ce moment-là? ». Donc, voilà pourquoi je suggère d'aller un petit peu plus vite là-dessus.

ALAN GREENBERG:

Merci, Olivier. J'aimerais dire qu'il y a encore un ensemble de contentions par rapport au point – donc, nous ne savons pas encore ce qui va se passer au niveau des fournisseurs parce que l'action du Conseil, à la base, c'était de suggérer uniquement les médecins. Alors, effectivement, je suis d'accord, nous allons définir une action à suivre et on va essayer de voir si le Conseil peut voir un petit peu ce point. Mais il est aussi possible qu'il y ait d'autres choses qui se produisant et qui changent les détails. Sinon, je vais mettre ceci dans notre ordre du jour.

Y'a-t-il d'autres commentaires?

Alors, le point suivant, c'est le document de sensibilisation. Nous allons donc parler au Comité de sensibilisation et engagement, qui n'a pas encore été, en fait, créé de manière officielle, ou plutôt formulé de manière officielle. Ce sont des documents sur lesquels nous travaillons depuis longtemps. Il existe deux versions différentes sur lesquels nous travaillons. Et nous donnes à ce groupe un petit peu un aperçu préalable et une opportunité de faire des commentaires. Donc, assurez-vous bien

d'envoyer vos commentaires au Comité de sensibilisation. Je crois qu'on se retrouve la semaine prochaine, je ne suis pas sûr, par contre.

Holly?

HOLLY RAICHE:

Est-ce qu'on pourrait afficher les documents dont on parle?

Pour ceux d'entre vous qui étaient à Singapour, je ne sais pas si vous vous souvenez, mais il y avait la version à deux côtés, donc Secrétariat et sensibilisation, donc séance conjointe. Nous allons maintenant incorporer les changements qui ont été faits et nous avons également fourni le deuxième document. Donc, un dépliant – alors, voilà pour ce qui est du premier qui est simplement un document sur deux pages. Voilà.

Est-ce que vous pouvez descendre, Gisella, s'il vous plaît?

Il y a beaucoup de changements qui ont été incorporés : la taille, la police de caractère, il y a les informations à savoir comment peut-on devenir membre et d'autres changements.

Maintenant, on va regarder le dépliant. Ça, c'est l'autre. Maureen, je crois que c'est vous qui l'aviez demandé. Donc, ça, c'est un projet qui ressemble à ce qu'on a fait avant pour tout l'ALAC, pour tous les RALOs. Donc, encore une fois, on a essayé d'augmenter la taille de la police, mais ce n'était pas évident étant donné la taille de la page. Encore une fois, un sous-comité – le sous-comité va avoir un appel téléphonique avec le Secrétariat la semaine prochaine, si tout va bien. Et il a été suggéré de choisir un format, de manière à ce que nous ayons des

travaux uniformes. Donc, on ne va pas avoir chacun notre format. Et ça, cette décision sera prise relativement rapidement.

Ensuite, à l'avenir, il y aura la copie papier ALAC que vous voyez là. Donc, je pense que pour l'instant, Alan, c'est tout ce que j'ai à dire là-dessus.

ALAN GREENBERG:

Merci. J'ai suggéré qu'il y ait une révision supplémentaire à faire làdessus en nous focalisant davantage sur les utilisateurs individuels, les utilisateurs finaux plutôt que sur l'ALAC. Parce que c'est ce qu'on essaie de promouvoir dans les RALOs.

En dehors de cela, par rapport au format, moi, je vous dirais – en tous cas, c'est qu'Heidi m'a dit, à moi et à Dave, moi, j'ai choisi le dépliant en trois parties et lui, il a choisi l'autre. Donc, je ne sais pas quelle va être la décision qui va être prise, mais si vous avez une opinion là-dessus, n'hésitez pas à nous le dire et nous en ferons part au reste de la communauté.

Des commentaires? Des questions? Non? Rien?

Bien. Le point suivant de notre ordre du jour est la transition des fonctions IANA et la responsabilité. Donc, c'est le point # 15 de notre ordre du jour. Je suis un peu fatigué, donc... Bien.

Nous avons 15 minutes pour ce point-là de notre ordre du jour. Nous sommes un peu en avance, donc je vais donner la parole à Olivier, qui est notre maître de cérémonie pour tout ce qui concerne la transition et la responsabilité des fonctions IANA.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci, Alan. Merci beaucoup.

ALAN GREENBERG: Allez-y, Olivier. Vous avez le temps.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Nous avons eu un webinaire là-dessus, donc je ne sais pas si nous

devons consacrer beaucoup de temps à cette question.

ALAN GREENBERG: Oui, nous avons eu deux webinaires. Et il y a deux autres webinaires qui

vont être organisés sur la question de la transition des fonctions IANA.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Donc, la version finale ou la version préliminaire du groupe

intercommunautaire qui va travailler sur la transition des fonctions

IANA a été présentée et elle est maintenant aux commentaires publics.

Il y a presque 100 pages. C'est un document qui est très long. Avec des

annexes. Et ce qui est important ici, c'est certains chapitres sur la

proposition, comment les choses vont être organisées, les solutions qui

vont être proposées. Une solution hybride, par exemple, à titre de

solution, une solution hybride avec l'IANA post transition qui est une

filiale de l'ICANN et dont les cibles sont PTI, c'est une solution. Et je

pense que tous les représentants du groupe de travail se sentent déjà

beaucoup plus sûrs de cette solution par rapport à la première solution

qui était la solution de Contract Co. Contract co en est plus [peu clair

1:30:17]. Il y a encore des questions importantes qui sont posées, comme la création du Conseil pour ce PTI, donc Post-Transition IANA, la création de – la question des nouveaux appels d'offres qui vont devoir voir lieu. Il y a toute une série de questions ici qu'on se pose encore, mais je dirais qu'en général, la plupart d'entre nous, les membres du Groupe de travail soutiennent la proposition qui a été faite, la dernière proposition faite. Je pense que de toute façon, nous devons commenter cela, quand même. J'ai entendu certaines inquiétudes en Europe concernant la juridiction, une juridiction qui n'est pas vraiment - est mentionnée de manière explicite dans ce document parce que le PTI va être créé aux États-Unis. Et à cause de l'endroit où se trouve ICANN, il y a une série d'autres points aussi – mais je voudrais laisser les autres prendre la parole sur ces points-là, mais il y a une série de préoccupations qui ont surgi, par exemple concernant la juridiction. J'ai entendu plusieurs personnes qui m'en ont parlé, et c'est une situation difficile à résoudre. Bien sûr, il y a des souhaits de certaines parties et du monde. On voudrait que ce PTI soit installé en Europe, à Genève pour être plus clair. À mon avis, c'est quelque chose dont les États-Unis ne vont pas considérer. Nous avons plusieurs étapes ici à suivre. D'abord, il nous accepter que les fonctions IANA ne seront plus sur la responsabilité du Gouvernement, mais resteront aux États-Unis. Ensuite, la prochaine étape, dans le futur, peut-être que nous aurons une mondialisation de cette fonction, une modélisation de l'ICANN, quelque chose qu'il faudra peut-être mentionner ou, en tous cas, aborder comme possibilité, mais ce n'est pas encore le cas.

Donc, voilà, c'est ce que je peux vous dire pour le moment. Je vois qu'il y a d'autres personnes qui veulent prendre la parole. Je vous rends la parole.

Alan, je vais demander au personnel de l'ICANN, vu le contenu spécifique de ce rapport de la proposition et vu que cela va être discuté au niveau de l'ICANN au cours des deux prochains webinaires qui vont avoir lieu la semaine prochaine et la suivante, je vais demander au personnel si vous pouvez mettre le lien avec l'annonce de ces webinaires dans le chat pour que nos membres qui sont sur cet appel puissent en prendre note.

J'ai été un petit déçu de voir qu'il n'y avait pas eu beaucoup de gens sur le webinaire précédent qui a eu lieu cette semaine. Un webinaire qui n'était pas organisé seulement pour – qui a été organisé spécialement pour la communauté At-Large et pour lequel il n'y a pas eu d'assistance. Donc, j'étais déçu et je pense que c'est important parce que c'est un des points principaux cette année, une des choses importantes qui se passent au sein de l'ICANN.

ALAN GREENBERG:

Merci, Olivier. Je vais parler de la responsabilité peut-être, puisque c'est le processus qui accompagne le processus concernant la supervision des fonctions IANA. Il faut s'assurer que la communauté contrôle, à travers ce système de responsabilité, complètement les choses et pas [le] Conseil de l'ICANN. Comme nous le voyons au niveau des discussions à propos du PIC, ce n'est pas si simple que cela. Nous avons un rapport assez long qui va être présenté, mais pour les transitions des fonctions IANA, il y a des annonces importantes concernant la responsabilité

aussi, notamment la question des mécanismes à utiliser pour s'assurer que le Conseil et que la communauté – non, que la communauté va pouvoir contrôler ce que fait le Conseil d'administration d'ICANN.

Les avocats qui ont analysé ou les juristes qui ont analysé les choses telles qu'elles se font actuellement nous ont dit que ce que nous faisions n'existe pas dans le Code civil, la loi californienne. Donc, nous ne pouvons pas prendre - mettre en place des actions que nous ne pourrons pas défendre par la suite au niveau légal, c'est-à-dire que les SOs et les ACs peuvent nommer des directeurs, mais on ne sait pas très bien s'ils ont le droit de le faire. Si le Conseil dit : « Vous n'avez pas le droit de faire cela », est-ce qu'ils doivent obéir ou pas? Pour résoudre cela, le Groupe a dit que les directeurs qui ont été nommés doivent avoir un autre statut et doivent être incorporés d'une autre manière. Il y a eu des soucis qui ont été soulevés, des préoccupations qui ont été exprimées à ce propos. Et - parce que si l'on crée - si l'on crée une autre association incorporée, on peut poursuivre, on peut entamer des poursuites contre le Conseil. Et cette existence légale vous permet de poursuivre le Conseil, mais le Conseil peut aussi vous poursuivre. On peut se demander qui ferait ça, mais cela n'empêche que ça peut arriver légalement. C'est possible.

Le deuxième point, c'est qu'il est clair que certaines parties de la communauté, surtout certains ccTLDs et certains membres du GAC n'ont pas pu se joindre à des sociétés de ce type. Maintenant, on a des leaders de ces associations – parce que tous les membres des SOs et des ACs ne sont pas des membres de ces associations. Donc, maintenant, on a un problème de représentation de ces gens. Comment est-ce que l'on met en place cette représentation? Maintenant, on passe de la

représentation du Conseil à la représentation ou à la responsabilité de la communauté. Il devrait bien y avoir une façon de résoudre tout cela.

Bien. Je vais donner la parole à Tijani et ensuite à Cheryl.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci, Alan. D'abord, je voudrais parler de la transition. Je n'ai pas lu la totalité du document encore. Et je ne pense pas qu'il y ait des indications portant sur la composition du Conseil pour ce PTI. Je ne sais pas comment le CWG a pu présenter cela aux commentaires publics sans donner les indications à ce propos. Et Olivier l'a dit, si tout le monde soutient ce format, ce format proposé, si la gouvernance du PTI, si cela est dirigé seulement par les registres et les bureaux d'enregistrement, par exemple, nous allons devoir le rejeter. Nous avons des organisations membres qui ont le droit de rejeter, de refuser cela, de ne pas être d'accord avec cela.

ALAN GREENBERG:

Oui, Tijani, je vais vous interrompre. Je vais en parler parce qu'il y a eu des discussions importantes au sein du CWG ces derniers jours sur ce problème. Si vous voulez, j'en parle...

TIJANI BEN JEMAA:

Bien. Je n'en parlerai pas alors. Je voudrais poser une question : pourquoi est-ce que vous voulez faire davantage de webinaires? Est-ce qu'il y a de nouvelles choses? Puisque les commentaires publics ont déjà été ouverts. Est-ce qu'il y a d'autres choses que nous devons expliquer sachant qu'apparemment, les gens ne sont pas très intéressés? Le

nombre de gens qui a participé aux webinaires n'était pas vraiment élevé, donc est-ce que c'est vraiment nécessaire de faire ces webinaires s'il n'y a pas vraiment de raisons de les organiser? Je pense que ce n'est pas vraiment utile d'organiser ces webinaires.

En ce qui concerne maintenant la responsabilité, pour en revenir à la question de la responsabilité, Alan, nous avons un problème avec le secteur privé. Même si le président dit qu'on peut — même si l'on peut révoquer le président, il y a ici un détail important. J'ai envoyé un e-mail qui expliquait pourquoi nous sommes contre le fait que le secteur public — parce qu'on dit qu'on n'a pas besoin de représentant du secteur privé. Je dirais qu'il faudrait voir quelle est la définition de « secteur public » dans le — au niveau national, mais je pense qu'il faut que ce soit clair. On a besoin de parties prenantes qui ne soient pas menées par les gouvernements. Mais si l'on dit qu'on n'est pas d'accord pour que le secteur privé y participe, à ce moment-là, ça se complique. Merci.

ALAN GREENBERG:

Je vais essayer d'expliquer un petit peu cela.

En ce qui concerne la composition du Conseil, la discussion a été refocalisée, non pas sur la composition du Conseil, mais sur ce qu'il fait parce que ça n'a jamais été spécifié. Si le Conseil ne fait rien et qu'un audit a été sélectionné et que des financements viennent de l'ICANN, un petit Conseil peut être suffisant, mais il s'assurer qu'IANA fonctionne correctement. Si, par exemple, l'IETF signe un accord avec IANA, non pas avec ICANN, mais avec IANA, le Conseil d'IANA risque d'avoir des problèmes. Donc, nous aurons différents types de problèmes. Donc, nous sommes en train de discuter actuellement pour savoir ce que fera

ce Conseil et comment est-ce qu'il va être formé. Ce sera la prochaine étape de travail.

Pourquoi n'avons-nous pas un rapport là-dessus? Nous n'avions pas le temps. Nous avions une date butoir qu'il nous fallait respecter. Le Comité de coordination savait — avait de nouvelles dates butoirs à respecter et c'était difficile.

En ce qui concerne le webinaire, ce webinaire a été planifié par le CWG. Ces webinaires sont prévus comme des FAQ pour que les gens puissent exprimer leurs doutes. C'est pour ça que ce webinaire a été organisé, quel que soit le succès des webinaires auparavant.

Maintenant, dernier point, votre commentaire sur le secteur public. Ces commentaires ont été faits en décembre, une suggestion, en fait, concernant les SOs et les ACs avant les votes pour chaque SO – de quatre votes pour chaque SO et de deux votes pour chaque AC. Et entre autres choses, ALAC et le GAC auraient deux votes comparés aux quatre votes de chaque SO. Donc, quelle est la raison pour cela? C'est parce qu'ICANN est une organisation orientée vers le secteur privé et non pas vers les gouvernements. Pour être honnête, nous allons faire de notre mieux pour présenter un veto contre cette décision, même si elle doit être approuvée. Nous allons exprimer notre désaccord. Donc, je ne suis pas vraiment inquiet concernant la façon dont cette décision a été justifiée parce que je pense que nous allons pouvoir la bloquer.

Cheryl, vous avez la parole.

CHERYL LANGDON-ORR:

Je voudrais revenir un petit peu à ce dernier point. Tijani, moi aussi, je m'inquiète, mais je m'inquiète surtout sur le contenu de ce document. Je pense qu'on ne peut pas non plus avoir un système qui n'est gouverné par le secteur public ni par le secteur privé. Donc, en termes — à propos de ce qu'Alan a dit, les justifications du langage qui a été utilisé par la personne qui a justifié ce qu'Alan vient d'expliquer, je pense que c'est quand même une voie positive. Robin, qui est responsable, a dit qu'il était d'accord pour qu'une structure de vote qui, à mon avis, sera plus correcte pour ALAC que pour la communauté des utilisateurs et que cela pourrait marcher de manière mathématique puisque ça fait partie des justifications exprimées sur la façon dont la GNSO est structurée.

Donc, je pense que ce point de vue a changé. En ce qui concerne les webinaires que nous allons organiser, nous allons organiser un webinaire avec des questions et des réponses pour que le public puisse y participer et poser ses questions. Le personnel de l'ICANN va aussi avoir la possibilité de recueillir certaines contributions aux commentaires publics, au processus de commentaires publics et nous allons nous assurer d'avoir une déclaration non ambiguë faite après ces commentaires publics. Et je voulais aussi souligner le fait que le calendrier qui existe pour le CWG et pour le CCW représente une occasion, à Buenos Aires... Avoir pu, lors de la réunion de Buenos Aires, avoir pu lire le contenu de tous ces documents et participer — en participant au webinaire et à tout ce qui va être organisé et participer aussi aux discussions à distance qu'ont eues ALAC et At-Large sur ces thèmes pour pouvoir ensuite arriver à la réunion de Buenos Aires beaucoup mieux formé. Si vous êtes dans la région d'Asie et du

Pacifique, vous pouvez avoir une bonne opinion bien fondée grâce à tout cela. Donc, je pense que ça nous permettra de dire vraiment ce que nous pensons lors de la réunion de Buenos Aires et ça permettra aux structures At-Large d'être vraiment bien au courant de la situation.

Du nouveau matériel arrive – ça, je le dis pour Tijani —, un matériel qui n'a pas été présenté encore lors des webinaires précédents puisque c'est un matériel qui a été – des informations qui ont été diffusées il y a 24 heures par l'équipe légale. Donc, il y a du nouveau matériel dont nous pouvons discuter. Finalement, sur la question – sur le problème de la juridiction, je voudrais soutenir ce qu'Olivier a dit et qui est que nous devons prendre de manière – que nous devons avancer de manière organisée et bien réfléchie. Donc, il faut profiter de cette transition, mais il ne faut pas non plus vouloir tout faire du jour au lendemain. Il faut y aller petit à petit.

ALAN GREENBERG:

Olivier, nous avons encore deux points à notre ordre du jour et il nous reste neuf minutes. S'il vous plaît, soyez bref.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup, Alan. Je voulais conclure sur ce point en rappelant à tout le monde qu'il y a une période de commentaires publics qui vient de commencer sur la question de la transition des fonctions IANA. Et Gisella est en train de mettre ici le formulaire que le Groupe de travail a élaboré pour pouvoir recevoir vos contributions et pour que ces contributions soient utiles au groupe de travail.

Gisella, s'il vous plaît, est-ce que vous pouvez faire défiler ce formulaire? C'est pour avoir un petit peu une vision de ce qu'on demande aux gens

qui vont remplir ce formulaire.

Il y a différentes sections dans ce rapport et vous devez faire des

commentaires sur ces sections, l'une après l'autre.

Donc, vous êtes encouragé à faire participer vos ALSs et vos utilisateurs, à faire remplir ce formulaire pour contribuer à une réponse consolidée

d'ALAC et d'At-Large. C'est important que tout le monde y participe

parce que comme beaucoup d'entre nous qui n'avons pas participé à ce

groupe de travaillé ont peut-être des lacunes, je pense que grâce à ce

document, ça va vous permettre de bien connaître les différents points

importants ici. Ensuite, autre chose. Quelque chose que León voudra

peut-être préciser. Léon va nous dire qu'il va y avoir une autre période

de commentaires sur la responsabilité qui va commencer le 4 ou le 8

mai... bientôt, en tous cas.

LEÓN SANCHEZ:

Oui.

CHERYL LANGDON-ORR:

Le 4.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Le 4 mai. Voilà, le 4 mai. Donc, je me trompe... Donc, le 4 mai. Et nous

devons aussi être prêts à faire des commentaires sur ce point. Ce sont

des rapports très importants. Des rapports qui sont liés l'un à l'autre et

qui vont affecter énormément les utilisateurs, une fois qu'ils seront mis en place. Donc, je pense qu'il faut mobiliser nos forces ici. Je sais que c'est un mois où nous avons beaucoup de travail, mais cela n'empêche qu'il faut être actif ici.

ALAN GREENBERG:

Nous avons une page Wiki qui est à votre disposition. Lorsque vous essayez d'identifier des choses sur lesquelles vous devez vous focaliser - Osi vous voulez aussi, vous pouvez l'écrire dans la page Wiki si vous ne voulez pas utiliser le formulaire, mais s'il vous plaît, remplissez ou répondez, donnez votre opinion.

Le sujet est abordé par Olivier dans son rapport en tant que liaison de la GNSO. Nous avons décidé que nous ne voyons rien de très substantiel sur le plan opérationnel et le budget. Olivier a dit que la GNSO a remarqué qu'il n'y avait pas d'augmentation pour le personnel lié à la politique pour cette année-là. Il y a donc des limites au niveau budgétaire. Il suggérait qu'on pourrait peut-être demander ou faire une déclaration. Cette déclaration doit être envoyée demain. Donc, nous avons 28 heures. Nous n'avons pas beaucoup le temps d'écrire quelque chose et de faire approuver ou modifier, mais si ALAC le souhaite, on peut déléguer une personne qui va écrire une déclaration au nom d'ALAC pour dire que nous pensons que le personnel qui travaille dans le domaine de la politique doit être – le nombre de ce personnel doit augmenter pour pouvoir répondre aux besoins. C'est vrai pour la GNSO. Il y a eu des PDPs liés aux services et aux annuaires de services, il y a eu une série de PDPs sur les nouveaux gTLDs, sur le processus de nouveaux gTLDs. Donc, c'est important, sinon on va ignorer certains points

importants. Donc, je voudrais soutenir la possibilité qu'on fasse une déclaration, ne serait-ce qu'une brève déclaration. Et je voudrais que vous me fassiez signe rapidement avec des – à travers le chat, si vous êtes d'accord ou pas.

Oui, Olivier. Olivier, vous avez la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci, Alan. Je voulais vous dire que j'ai copié un petit segment du texte proposé par la GNSO pour leur déclaration. Il s'agit d'une déclaration m — d'un texte préliminaire, mais c'est pour vous donner une idée du type de lettre qu'ils vont envoyer.

ALAN GREENBERG:

Si ALAC est d'accord, est-ce que vous pouvez l'envoyer vous-même? S'il vous plaît, envoyez-le à ALAC, à l'ensemble des membres d'ALAC. La partie que vous avez colligée dans le chat ou la partie qui vous semble appropriée, envoyez-la à tous les membres d'ALAC.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

D'accord. Merci, Alan.

ALAN GREENBERG:

Est-ce que quelqu'un veut prendre la parole? S'il n'y a pas de demandes de prise de parole, est-ce que vous pouvez m'indiquer que vous êtes d'accord sur ce point-là?

Bien. Si quelqu'un pense qu'il n'est pas d'accord, mettez une croix à côté de votre nom ou levez la main si vous n'êtes pas d'accord, si

quelqu'un n'est pas d'accord pour faire cette déclaration.

Bien. Il n'y a pas de croix rouge, de demande de parole, donc ça veut dire que nous sommes d'accord pour que nous envoyions une déclaration concernant le personnel d'ICANN pour les questions politiques et le nombre de ce personnel qui est insuffisant, donc la

nécessité d'engager d'autres personnes.

Nous avons eu, avant cette réunion, une indication sur laquelle le Conseil est en train de reconsidérer : la vitesse et le rythme auquel les SOs et les ACs et les révisions opérationnelles sont faites dans ces SOs et ces ACs. Vous savez qu'il y a une révision pour le programme d'At-Large. On pense qu'il faut ralentir, mais on ne peut pas ralentir des choses comme la responsabilité liée aux fonctions IANA ou les services d'annuaire. Ce sont des revues qui ne peuvent pas être ralenties, qu'il faut réaliser. Et on demande qu'on fasse cela — je pense qu'il va y avoir un commentaire public là-dessus et le Groupe de travail d'At-Large va être bref là-dessus, mais je pense que ce processus de révision d'At-Large va être ralenti, d'après ce que j'ai entendu.

Tijani, vous avez la parole.

Tijani, on ne vous entend pas.

TIJANI BEN JEMAA:

Vous m'entendez maintenant?

ALAN GREENBERG:

On yous entend.

TIJANI BEN JEMAA:

Alors, vous m'entendez? Parfait. Tijani au micro. Je voulais simplement proposer qu'Olivier, qui est déjà au courant par rapport à la soumission à la GNSO – peut-être qu'Olivier pourrait s'occuper de cette déclaration...? Merci.

ALAN GREENBERG:

Oui, on va tout déléguer à Olivier. Tant que c'est possible. On va quand même vérifier ce que fera Olivier pour s'assurer que nous sommes tous contents du résultat.

Y'a-t-il d'autres commentaires?

Sinon, eh bien, nous avons terminé à l'heure. Je vous remercie à tous d'avoir participer à cette réunion. Donc, la réunion est terminée. Merci. Au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]